

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 09/11/2022
Reçu en Préfecture le : 09/11/2022
ID Téléransmission : 033-213300635-
20221108-127249-DE-1-1
CERTIFIE EXACT,

Séance du mardi 8 novembre 2022
V-2022/12

Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

***Vœu présenté par Monsieur Fabien ROBERT concernant un
EPR sur le site du CNPE du Blayais : un outil pour lutter
contre le réchauffement climatique***

La lutte contre le réchauffement climatique est un impératif qui impose de substituer rapidement des sources d'énergie décarbonées aux combustibles fossiles.

Si, dans un contexte de flambée des coûts de l'énergie, la Ville de Bordeaux a fait connaître son ambition de faire passer son autonomie énergétique de 7% à 41% d'ici à 2026, d'autres sources de production d'énergie doivent encore être sollicitées en complément.

L'Etat s'est engagé dans le déploiement de 6 à 14 EPR pour relancer la filière nucléaire, autour de laquelle s'établit un consensus relatif au caractère décarboné de ce mode de production d'énergie. Le déploiement de ces nouveaux réacteurs participe des faibles émissions de carbone du mix énergétique français, du nécessaire renouvellement du parc existant et contribue au progrès technique nécessaire en la matière.

Dans ce cadre, le Conseil municipal de Bordeaux, attaché à l'idée de la coopération et des solidarités territoriales, soutient, à l'instar des élus des territoires du nord de notre département, l'accueil sur le site de la centrale nucléaire du Blayais d'un équipement nouveau de type EPR.

D'une part, le CNPE du Blayais s'est imposé depuis 40 ans comme un acteur économique majeur et s'est intégré dans un écosystème local au fort rayonnement régional ; l'installation de deux réacteurs de type EPR serait une opportunité de renforcement durable de la filière et de l'écosystème sur ce territoire. D'autre part, les projets d'implantation seront facilités sur des sites existants, avec des réserves foncières constituées, et feront l'objet d'une meilleure acceptabilité sociale et politique.

REJETE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE ENSEMBLE POUR L'ECOLOGIE ET LES SOLIDARITES
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT
NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE SOCIALISTE
NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT